



VILLE DE KOLWEZI.
BUREAU DU MAIRE

N° VK/BM/

677 /2019.

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Lualaba,
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Intérieur et Sécurité,
- Monsieur le Commissaire Provincial de la PNC,
- Monsieur le Directeur Provincial de l'ANR,
- Monsieur le Commissaire Urbain de la PNC,
- Monsieur le Chef de Poste Principal Urbain de l'ANR, (TOUS) à KOLWEZI.

A Monsieur TSHIHILUKA TSHIMWANGA Olivier,
Fédéral MLC et Coordonnateur Adjoint de
LAMUKA/LUALABA,
à KOLWEZI.

Objet : Information. -

Monsieur le Coordonnateur Adjoint,

J'accuse réception de votre lettre n° 020/MLC/FL/2019 du 19 Juillet 2019 relative à l'objet repris en exergue et je suis au regret de ne pas autoriser ladite manifestation d'accueil du Coordonnateur de votre plate-forme pour des raisons évidentes :

1. votre plate-forme n'est pas identifiée au répertoire des partis et regroupements politiques de la Ville de Kolwezi et son siège méconnu ;
2. le signataire de votre demande dont la qualité d'adjoint de la plate-forme ne nous rassure pas comme répondant en cas de débordement ne nous ayant pas présenté sa décision de nomination ;
3. vous informe aussi que la place Fatima « Seditend » évoquée dans votre correspondance comme lieu de meeting est occupée par des tournois des élèves en vacances.

Sentiments patriotiques. -

LE MAIRE,
Yvonne UPITE KAMINA-
Directeur.